



## Critères pour le choix du mix énergétique en France

Dans tous les actes d'achat ou d'investissement de la vie quotidienne, que ce soient des choix à court, moyen ou long terme les Français considèrent que les critères de prix et de qualité sont essentiels.

En fonction du montant qu'ils sont prêts à accorder à ce choix, notamment pour les investissements de long terme, ils examinent également le rapport prix/qualité pour la performance, la durabilité et la fiabilité de leur investissement.

Il est assez rare qu'ils choisissent un bien à la fois cher et de mauvaise qualité, et quand cela arrive c'est malheureusement, soit par manque d'information, soit ils ont été trompés sur la marchandise ou enfin quand les associations de consommateurs ne disposait pas de l'information, ou quand et les avis des consommateurs n'étaient pas disponibles.

Au moment de décider du futur énergétique de la France, un bien essentiel pour tous les Français pour les prochaines décennies, il faut être sûr que ce choix correspondra bien à un optimum prix/qualité, aux objectifs de décarbonation et de sécurité d'approvisionnement de la France, de sa souveraineté énergétique et de sa réindustrialisation durable.

Il sera nécessaire de faire la différence entre des investissements de durée de vie de 60 à 80 ans ou plus et ceux d'une durée de vie de 20 à 25 ans.

Il sera nécessaire de faire la différence entre les investissements produisant de façon continue, les seuls à pouvoir garantir la sécurité d'approvisionnement durant la pointe d'hiver, et ceux produisant de façon variable et non commandable surtout entre avril et septembre quand la demande électrique est plus faible et déjà couverte par les investissements à production continue et permanente.

Il sera nécessaire de faire la différence entre les équipements à production concentrée, adaptés au réseau existant, nécessitant peu d'investissement additionnel de réseau, et les équipements diffus mais trop puissants pour une consommation directe sur le réseau ENEDIS, nécessitant des investissements additionnels de réseau très importants, mais également des investissements de flexibilité pour compenser leur variabilité et l'impossibilité de piloter la météorologie.

Il sera nécessaire de faire la différence entre les investissements ayant peu d'impact sur le cadre de vie des Français, la biodiversité et le patrimoine de la France et ceux qui industrialisent les territoires ruraux, littoraux et maritimes avec des impacts majeurs sur le cadre de vie, la biodiversité et le patrimoine.

Il sera nécessaire de faire la différence entre les énergies renouvelables produites rapidement et consommées localement et directement en autoconsommation sur le Réseau ENEDIS ou GRT Gaz, de façon équilibrée sur tout le territoire français et celles qui déséquilibrent le réseau national de Transport RTE, voire européen.

Il sera nécessaire de connaître le coût complet (incluant les coûts de système et des externalités), le délai de mise en œuvre des différentes solutions énergétiques possibles, et les bilans socio-économiques par Euro public investi.

Il sera nécessaire de s'abstraire de certaines injonctions européennes qui n'avaient pas pris en compte le principe de neutralité énergétique obtenu par la France en décembre 2023 et avaient imaginé de fixer des objectifs par type d'énergie sous l'influence de certains lobbys européens dont les représentants français se sont récemment manifestés.

Dans le domaine énergétique, comme dans tous les domaines, toutes les solutions ont des rapports qualité/prix très différents, et en ce temps de moisson, il sera nécessaire de faire la différence entre le bon grain pour le futur de la France et l'ivraie qui prolongerait les errements énergétiques européens et français des 20 dernières années.

Le choix du meilleur mix énergétique des prochaines décennies est une exigence car :

- a) Il devra assurer aux Français et à leurs entreprises dans la durée une énergie compétitive comme cela a été le cas durant près de 40 ans ;
- b) *Il ne devra pas subir la doxa européenne de « l'énergie propre et pas chère du vent et du soleil »* dont la surproduction européenne depuis 20 ans a fait baisser les prix de marché en-dessous du prix de revient de tous les systèmes de production électrique, rendant tout investissement impossible ;
- c) Il devra au contraire garantir aux producteurs d'électricité une stabilité de développement des solutions ayant un bon rapport Prix/qualité pour des investissements de production et d'exploitation de long terme ;

Les informations de coût et de qualité (impacts) des différentes solutions énergétiques ont été demandées à l'Etat depuis des années lors des concertations successives, et elles n'ont pas été transmises malgré les rappels fréquents de la Cour des Comptes.

Plus récemment elles ont été redemandées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans ses conclusions du débat « La mer en débat » sur l'éolien mer qu'il soit posé ou flottant, et elles ont fait aussi l'objet d'une Commission d'enquête du Sénat sur le coût de l'électricité en 2035 et 2050 sans que la moindre réponse sur ce sujet soit apportée sur ce sujet malgré des dizaines d'auditions, notamment des responsables publics du secteur.

En raison du manque d'information actuel pour ce choix structurant, nous exigeons du gouvernement qu'il fournisse les rapports qualité/prix de différentes solutions pour que les propositions de la prochaine Programmation pluriannuelle de l'Energie (PPE3) soient rationnelles et argumentée, mais aussi pour les Français aient droit à la transparence et la vérité pour se prononcer lors de la prochaine concertation publique sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

Par ailleurs cette programmation, devrait être planifiée plutôt sur plusieurs décennies comme l'a demandé le Président d'Electricité de France, au lieu d'une seule comme prévu actuellement par la loi.

Le caractère inadapté de cet horizon trop court a été démontré par les retards systématiques enregistrés sur des projets dont le cycle de la conception à la mise en œuvre dépasse régulièrement la décennie, et donc l'impossibilité d'un suivi sérieux des décisions prises.

Nous considérons que des solutions de décarbonation de l'énergie rapides à mettre en œuvre localement, sans passer nécessairement par l'électricité, équilibrées sur le territoire national et en autoconsommation collective sur le territoire de production, en circuit court sans envoyer les électrons sur un réseau central de transport qui serait fragilisé, doivent être étudiées en priorité.

\*\*\*\*\*